Office de Tourisme des 4 Rivières en Bray
9 Place d'Armes - 76220 GOURNAY-EN-BRAY - Tél. 02 35 90 28 34
info@tourismedes4rivieresenbray.com - www.tourismedes4rivieresenbray.com
ouverture : avril à septembre du mardi au samedi soir de 10h/12h - 14h/17h30
octobre à mars du mardi au samedi matin de 10h/12h - 14h/17h

Contact régisseur : Nelly LEMONNIER n.lemonnier@tourismedes4rivieresenbray.com

FORMULAIRE DE DECLARATION DE LA TAXE DE SEJOUR

1er semestre 2020

Identification du loueur
Nom et raison sociale
Adresse
Téléphone
Mèl

Identification de l'hébergement			
Type d'hébergement			
Hôtel	☐	Chambre d'hôtes	☐
Meublé de Tourisme	☐	Résidence de tourisme	☐
Camping	☐	Aire Camping-Car	☐
Adresse de l'hébergement			

Période de collecte : *du 1er juillet au 11 juillet 2020*

		Catégorie
☐	2,00 €	Hôtel, résidence ou meublé de tourisme 4 étoiles.
☐	1,50 €	Hôtel, résidence ou meublé de tourisme 3 étoiles.
☐	0,90 €	Hôtel, résidence ou meublé de tourisme 2 étoiles, village vacance 4 et 5 étoiles.
☐	0,80 €	Hôtel, résidence ou meublé de tourisme 1 étoile, village vacance 1, 2 et 3 étoiles. Chambre d'hôtes.
☐	0,60 €	Terrains de camping et terrain de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.
☐	0,20 €	Terrains de camping et terrain de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, port de plaisance. Terrain de camping et terrain de caravanage non classé ou en attente de classement.
☐	5%	Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air avec un maximum de 2,30€

RECAPITULATIF DE LA COLLECTE DE LA TAXE DE SEJOUR						
Période du 1er JANVIER AU 30 JUIN 2020	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Tarif de la taxe de séjour						
Nombre de nuitées (nb de personnes X nb de nuits)						
Montant de la taxe de séjour	- €	- €	- €	- €	- €	- €
				TOTAL		- €

COLLECTE DE LA TAXE DE SEJOUR MANDATEE PAR UN INTERMEDIAIRE

☐ Hébergement géré exclusivement par le propriétaire

☐ Gestion mixte (gestion par le propriétaire et par une ou des plateformes (Gîtes de France, Airbnb, Booking, Abritel, etc….)
Nom de ou des intermédiaires : .....
Coordonnées : .....

☐ Hébergement géré exclusivement par une ou des plateformes (Gîtes de France, Airbnb, Booking, Abritel, etc….)
Nom de ou des intermédiaires : .....
Coordonnées : .....

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UNE COPIE DE L'ETAT RECAPITULATIF DES LOCATONS EFFECTUEES

A, Cachet et signature du déclarant

Le